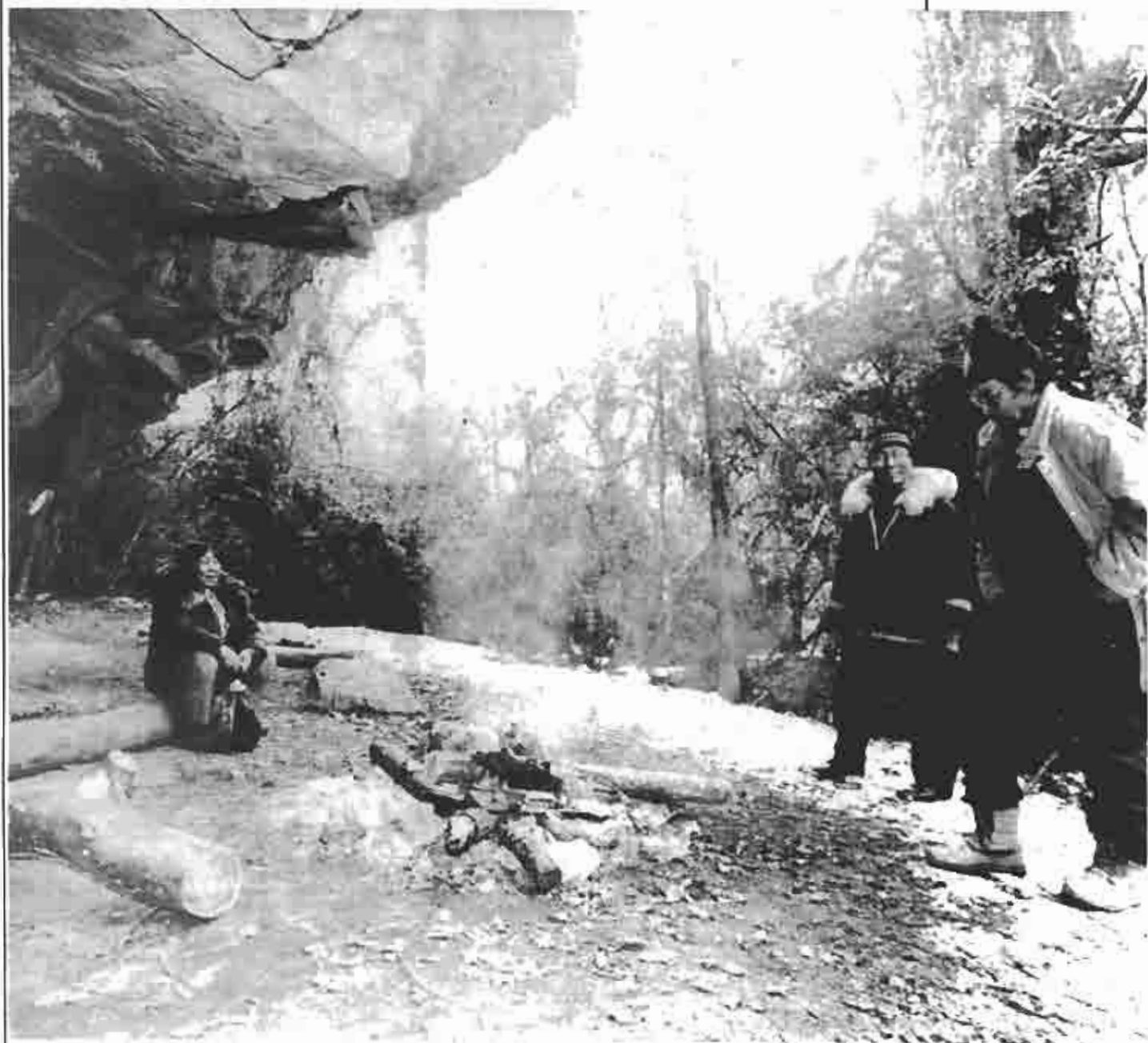




REVUE TRIMESTRIELLE DES SPÉLÉOLOGUES DU GRAND SUD-OUEST



## Midi-Pyrénées à l'heure Inuit

**N°55**

2<sup>ème</sup> trimestre 1991

N°ISSN : 0241 4104

## Sommaire

▶ ÉDITORIAL Billet de la rédaction	Page 1
▶ SCIENCES : L'ARSIP lave la pierre	Page 2
▶ ARCHÉOLOGIE : Foissac une cavité aménagée à visage humain	Page 5
▶ TECHNIQUE : L'équipement des cavités école	Page 7
▶ ÉCHOS DES CLUBS : Le Grand Pesquey Aven du bateau	Page 8 Page 10
▶ MIDI-PYRÉNÉES	Page 12
▶ AQUITAINE	Page 14
▶ LANGUEDOC-ROUSSILLON	Page 15
▶ DÉPARTEMENTS	Page 16



● Un spéléo attentif, écoute le « rapport moral » du Président Lafaurie... bientôt, il pourra le lire dans « SPÉLÉOC ».

### EN COUVERTURE

Photographie : Patrick RIOU  
13, rue Joseph VIE

31300 TOULOUSE - ☎ : 61 42 60 40

Édition-Administration : C.S.R. Midi-Pyrénées, 3, rue Arago, 31500 Toulouse

Direction : Georges Jauzion

Rédaction : Hervé Poudevigne, St-Amancet, 81110 Dourgne. Tél. 63.74.14.17

Trésorier : Pierre Brossard

Abonnement : Soulier Michel, 5, rue Bourdelle, 82300 Caussade

Attaché de direction Aquitaine : Yves Olivet, 7, rue de la Sendre, 17390 Latremblade. Tél. 46.36.12.26

Attaché de direction Languedoc-Roussillon : Bes Christophe, 9, rue Descartes, 11000 Carcassonne. Tél. 68.47.13.15

Échanges : Alain Louman, Musée national de Spéléologie, Centre culturel, 31250 Revel

### CORRESPONDANTS DÉPARTEMENTAUX

09 ARIÈGE : Jarlam Philippe, 9, rue A. Daudet 09300 Lavelanet ☎ 61.01.14.97

11 AUDE : Cau Antoine, 43, rue Jacquart 11000 Carcassonne ☎ 68.25.52.04

12 AVEYRON : Gruat Jean-Pierre, Joti Val 1, Av. Gambetta 12100 Millau ☎ 65.60.23.51

30 GARD : Romieux Patrick, route d'Uzes 30190 Moussac ☎ 66.81.72.92

31 HAUTE-GARONNE : Duchéni Maurice, La Caussette Lacaugne 31390 Carbonne ☎ 61.87.19.75

32 GERS : Gulli Jean, Peusterie de las Houmetos 32000 Auch ☎ 62.05.35.39

33 GIRONDE : Frei Lionel, Les Dabrages B2, av. Thouars 33400 Talence ☎ 56.37.10.08

34 HÉRAULT : Guillem Maistre 3, les Orjols 34150 Gignac ☎ 67.57.51.02

40 LANDES : Gimenez Eusebio 4, av. du Centenaire 40210 Solferino ☎ 58.07.24.57

47 LOT/GARONNE : Relano Jérôme, Le Fanquas-La Burgade 46230 Latbenque ☎ 53.67.45.32

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Lauga Michel, Issor, 64570 Aramits ☎ 59.34.46.77

65 HAUTES-PYRÉNÉES : Vieu Philippe, rue du Languedoc 65130 Capvern ☎ 62.39.07.40

81 TARN : Fouillade Jean-Marc, 11, rue Georges Courteline 81400 Carmaux ☎ 63.36.78.81

82 TARN/GARONNE : Sabatie Jacques, La Bourg, 82800 Montreux ☎ 63.67.29.31

### POSTES A POURVOIR :

24 DORDOGNE

46 LOT

48 LOZÈRE

65 HAUTES-PYRÉNÉES

66 PYRÉNÉES-ORIENTALES

Fabrication et Réalisation : POUDEVIGNE Hervé

Abonnement annuel : 65 F

Cheques ou CCP libeller à l'ordre de Spéléoc C.S.R. Midi-Pyrénées

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1991

N° ISSN 0241-4104

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 65401

Imprimerie M.P.T. 1, allée Marc St-Saens 31100 Toulouse - Tél. 61.44.11.12

La responsabilité des articles et des informations n'engage que leurs auteurs.

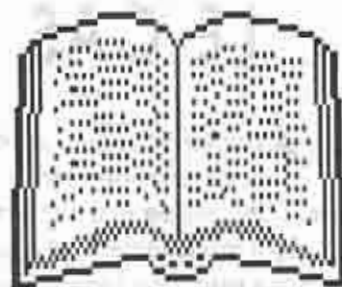
N° 22

1991 11/12 1991  
5074 1730 4881 N

# ABONNEZ-VOUS A



# SpéléOc



65 francs à l'ordre du C.S.R. Spéléoc  
Michel SOULIER - 5, rue Bourdelle 82300 CAUSSADE

## **L**e Billet de la Rédaction

Le « SPÉLÉOC » du mois de juin paraît grâce à la mobilisation de nombreux spéléos qui ont su envoyer informations et articles à notre revue inter-régionale ; qu'ils en soient ici remerciés, tout comme vous qui nous avez renouvelé votre confiance en contractant cet abonnement.

Je vous demanderai cependant de continuer votre effort d'information auprès de ceux qui ont oublié l'existence de notre revue ou restent persuadés de sa disparition...

Vous êtes chargés de nos relations publiques, que chacun d'entre-vous se sente porteur de ce message, car « SPÉLÉOC » sera ce que vous en ferez.

Pour répondre aux inquiétudes que vous avez manifesté, je vous rappelle que vous recevez ici LE PREMIER NUMÉRO DE L'ANNÉE 1991, notre parution souffre en effet d'un décalage que nous espérons pouvoir réduire cette année. Pour l'heure, nous nous efforçons de respecter les échéances : juin, septembre, décembre et mars.

Aussi, la date limite pour la réception des articles du prochain numéro est fixée au 10 septembre 1991

Bonnes explorations et à bientôt !

Hervé **POUDEVIGNE** ■



# PROTECTION DU KARST : LE CAS DE LA PIERRE SAINT-MARTIN

L'immensité du problème, notre attachement à la vie des vallées et à cette montagne nous a rendu réalistes et pragmatiques. Nous essayons d'appréhender la protection du karst de façon globale, de préserver des biotopes et des sites mais aussi de participer à l'aménagement de l'espace car nos connaissances peuvent éviter des erreurs.

## ■ PRÉSENTATION DU MASSIF

A 100 km de l'Atlantique, à cheval sur deux pays et quatre régions (Pays Basque, Béarn, Navarre et Aragon), le karst Pierre Saint-Martin-Larra est un ensemble montagneux de 140 km<sup>2</sup> qui s'étage de 450 à 2500 m d'altitude. Ici, le relief karstique typique offre des paysages grandioses modelés par l'érosion glaciaire du quaternaire<sup>(1)</sup>.

Le massif est constitué par des dépôts calcaires d'âge crétacé surmontés d'une puissante couverture de flyschs en grande partie découpée par l'érosion tertiaire et quaternaire. Ces calcaires reposent eux-mêmes, en discordance, sur un socle primaire constitué de schistes et grès mais de calcaires (dévonien) par endroits<sup>(2)</sup>.

Cette disposition sédimentaire et structurale simple confère au karst de la PSM son originalité, explique le développement important de ses cavités et la présence de salles géantes comme la salle de la Verna. Le karst comporte deux systèmes hydrologiques majeurs (Saint-Georges et Saint-Vincent) qui le drainent du Sud-Est au Nord-Ouest et trois autres à peine moins importants qui drainent la partie Nord (Kakoueta, Issaux et Camplong). A ce jour, 10 grandes rivières souterraines sont connues. Elles alimentent les émergences des cinq systèmes et sont toutes situées sur la bordure Nord du massif<sup>(3)</sup>.

Depuis bientôt un siècle<sup>(4)</sup>, les spéléos ont exploré plus de 1.500 cavités et topographié 214 km de conduits (chiffres de fin 90 pour les seules cavités de plus de 500 m de développement). Parallèlement à l'exploration, des travaux scientifiques sont menés pour comprendre et expliquer la formation des réseaux et les mécanismes hydrologiques<sup>(5)</sup>.

(1) Le massif de la Pierre Saint-Martin - G. VIERS dans ARSIP n° 16

(2) Le Long Labeur du Temps - R. Maire, Y. Quinif, M. Douat et J. Bauer dans ARSIP n° 16

(3) Hydrologie du massif de la Pierre Saint-Martin - M. Douat et R. Maire dans ARSIP n° 16

(4) Bientôt un siècle d'exploration spéléologique à la Pierre Saint-Martin - synthèse ARSIP dans ARSIP n° 16

(5) Voir encore plusieurs textes dans ARSIP n° 16 et si vous ne l'avez pas, courez l'acheter

## 2. LES RAISONS DES PROBLÈMES DE PROTECTION :

Jusqu'au début des années 60, le massif est isolé et la pénétration humaine limitée à des activités agro-pastorales et forestières peu importantes. Les montagnards y sont rares, les spéléos aussi et les routes les plus élevées n'atteignent pas 800 m d'altitude. Mais à partir de cette date, la civilisation pousse peu à peu ses tentacules. Des routes partent d'Arette en France et Isaba en Espagne vers le centre du massif. Après une pause d'une dizaine d'années elles se rejoignent en 1974 au Col de la Pierre Saint-Martin (1770 m). Pendant ce temps, une station de ski a poussé sur le versant français avec un complexe urbain de plus de 2.000 lits. Les pistes de ski taillées à grands coups d'explosifs dans les lapiaz et les pâturages ont défiguré le paysage. D'autres pistes desservent les bergeries autrefois isolées et quadrillent les forêts. Côté français, le réseau routier devient plus dense. Au Nord, des routes d'altitude relient maintenant Sainte-Engrâce au Pays Basque à la vallée d'Aspe. Côté espagnol, une station de ski de fond s'est implantée malgré le classement de la zone en réserve naturelle et des projets immobiliers menacent. Pourtant, la plus grande partie du massif reste intacte car le karst est l'objet de bien des convoitises et des points sensibles sont désormais menacés par une urbanisation anarchique ou des projets d'aménagements. Et ce massif qui constitue un véritable château d'eau pour quatre vallées pyrénéennes connaît déjà d'importants problèmes de pollution liés à une grande fréquentation facilitée par l'infrastructure routière et touristique.

## 3. L'ORIGINE DES POLLUTIONS :

Depuis maintenant 4 ans, l'Arsep a un délégué aux problèmes de protection du milieu (J.P. Guardia). Son premier travail a été la réalisation d'un inventaire des problèmes. Cela a pris 3 ans avec la collaboration de nombreux spéléos et I. Santesteban pour la partie espagnole. Un travail identique sur le secteur de la station de ski de la Pierre avait été réalisé il y a une dizaine d'années (R. Gomez). A l'époque, nous n'avions ni su, ni pu exploiter ce travail car nos relations avec les collectivités locales n'étaient pas les meilleures et notre dossier, pourtant objectif et irréfutable, trop explosif.

Lorsque l'inventaire a été achevé, il a alors fallu classer les problèmes. Un classement par zones était tentant mais masquait la réalité de l'origine des pollutions. Cet inventaire devant servir à orienter les actions futures il fallait bien différencier les origines.

Dans les revues « Spéléos » il est de bon ton de rejeter la responsabilité sur les autres. Dans le cas de la PSM cela n'aurait pas fait sérieux aux yeux de ceux qui connaissent un peu le problème. C'est pourquoi nous avons classé les pollutions en deux types : la pollution autochtone, due aux spéléos et la pollution allochtone, celle qui arrive de la surface ou due aux

autres types de fréquentation du massif. En effet, si l'impact de ces pollutions reste globalement le même (pondéré toutefois par le nombre des uns et des autres), les solutions à y apporter sont très différentes.

## 3.1 Les pollutions autochtones :

La aussi, il est tentant de rejeter la responsabilité sur « les autres ». Nous préférons considérer le milieu spéléo comme un tout qui a un problème général de comportement et de responsabilité. Celui qui écrit ces lignes et remonte chaque fois ses merdes avec son matos d'explo (en ralant) est aussi responsable que le spéléiste moyen qui ayant abandonné son carburant, ses restes de bouffe et une partie de son matériel va ensuite se plaindre à l'état dans lequel il a trouvé certains secteurs de la Pierre.

Toutefois, il faut constater que les cavités les plus polluées par les spéléos sont celles qui attirent le plus de visiteurs en classique (Traversée PSM, BU.56) ou en expéditions lourdes, hier ou encore aujourd'hui (BU.56, PSM, Arphidia).

Principaux sites pollués et actions de dépollutions :

### Tableau en page 3

Ce ne sont là hélas que les sites souterrains les plus pollués mais il existe aussi des réseaux et des cavités parfaitement propres car peu fréquentés ou trop difficile d'accès. Et cela représente plus de 95% de ce qui est connu.

## 3.2 Les pollutions allochtones :

Principaux sites pollués et actions de dépollutions :

### Tableau en page 4

Les origines sont nombreuses et les solutions délicates à proposer et mettre en œuvre car on se frotte là à des intérêts touristiques et économiques. Pour certaines qui ne se sont pas perpétuées nous avons toujours la possibilité de dépolluer, ce que nous faisons. Pour celles qui continuent et s'amplifient, notamment celle provoquée par la station de ski de la Pierre, seule une concertation avec les pouvoirs publics peut amener des solutions. La réussite de cette concertation dépend en grande partie de la crédibilité des spéléos et leur façon de présenter les problèmes mais aussi de la sensibilité de nos interlocuteurs. Et dans les dernières années nous avons assisté à une nette évolution liée au manque d'eau.

## 4. LES PROBLÈMES LIÉS A LA SALLE DE LA VERNIA :

La salle de la Verna est depuis toujours l'objet de convoitises. Dès sa découverte, N. Casteret lançait l'idée de capter la chute d'eau pour des besoins hydroélectriques. L'EDF sensible à ses arguments finançait le percement de ce fameux tunnel source de problèmes mais aussi à l'origine de bien des découvertes.

La facilité d'accès à la salle attirera ainsi d'autres convoitises : des projets d'aménagement touristique et de micro-centrales pour ne citer que les plus importants et sans parler bien entendu du déferlement de visiteurs plus ou moins spéléos.

Pourtant, deux conventions (1967 et 1971) signées entre l'ARSIP, l'EDF, le CNRS et la commune de Sainte-Engrâce devraient assurer la protection du site (biotope). Si cette convention était appliquée à la lettre, l'accès à la salle (donc au reste des réseaux) ne serait plus possible qu'à un petit nombre de privilégiés. Mais elle reste encore un recours en cas...

Devant ces projets nous avons fait un choix qui s'inscrit dans notre politique vis-à-vis du milieu : être présents dans les groupes d'études afin de faire entendre notre voix sans pour autant cautionner les projets.

Pour la micro-centrale, nous étions persuadés que les débits de la rivière ne permettaient une implantation rentable dans l'état actuel des techniques. Notre hydrogéologue (P. Tresse) a interprété et recalculé les données de l'enregistreur de hauteur d'eau de l'EDF placé dans la salle de la Verna entre 1961 et 1966. Nous avons fourni les valeurs de débits aux promoteurs, à la commune et à la DDA. Leurs conclusions ont été les mêmes que la nôtre et le projet est abandonné pour le moment.

L'aménagement touristique pose d'autres problèmes et surtout un problème de conscience. En effet, peut-on refuser à un village, une commune, de valoriser son patrimoine dans la mesure où cette valorisation ne le condamne pas ? Toutefois la rentabilité d'un tel aménagement est loin d'être garantie.

Le réalisme nous conduit donc à poser la question de l'impact d'un aménagement sur le site et le biotope, de mettre les élus en garde contre de trop grandes espérances financières et demander des garanties d'accès aux réseaux pour les spéléos. C'est pourquoi, tout en rejetant les projets grandioses et irréalistes, l'ARSIP participe à un groupe d'étude et essaye d'infléchir la décision vers une solution légère et raisonnable. De toutes façons, avec ou sans nous des projets auraient été étudiés et nous n'aurions pu nous faire entendre.

Il est normal que certains dans le milieu spéléo condamnent notre attitude, qu'ils prônent la liberté ou la protection absolues. Notre situation n'est guère confortable et nous acceptons le débat. Nous pensons à l'avenir de la spéléo et à la Pierre et l'avenir sera fait de compromis ou il n'y aura pas d'avenir. Nous avons choisi de nous impliquer dans la vie locale pour faire entendre notre voix plutôt que d'être marginalisés avec notre bonne conscience !

## 5. LES PROBLÈMES LIÉS A LA STATION DE SKI DE LA PIERRE :

L'implantation d'une station de ski sur un karst pose toujours des problèmes. Le plus voyant, c'est la destruction des lapiaz, les terrassements, etc. Le plus grave c'est ce qui ne se voit pas et à la Pierre, nous sommes servis. Mais la pollution cachée se retrouve dans une rivière souterraine qui circule juste à l'aplomb du secteur urbanisé. Dès la construction de la station de ski certains, chez nous, avaient émis des doutes sur la capacité de la station d'épuration des eaux usées implantée sous la station de ski. D'abord, nous savions que des chalets n'étaient pas raccordés au collecteur et nous soupçonnions un important immeuble de ne pas l'être. Ensuite il était évident que la station d'épuration fonctionnait mal, n'était pas entretenue et l'effluent liquide était rejeté directement dans un gouffre. Nos interventions n'ont réussi qu'à nous faire mal voir et à nous rendre indésirables car nous manquions de preuves sur la pollution des eaux souterraines.

Il faudra la découverte et l'exploration du gouffre des Bourrugues (B.3) pour apporter les preuves de ce que nous avançons. Mais on mettra 6 ans avant de nous accorder quelque crédit. En 1990, nous avons profité de l'arrivée d'un nouveau sous-préfet à Oloron, d'un nouveau maire à Arette, de la sécheresse et de nouvelles explos derrière les siphons du B.3 pour relancer le problème. Mais ce coup là, les plongeurs (O. Gaspe et A. Perre du GS Gaves) avaient remonté des échantillons d'eau prélevés dans un affluent effroyablement pollué et situé à l'aplomb de la station d'épuration.

Aussitôt, l'ARSIP et le CDS 64 lancent une information vers la préfecture, la mairie d'Arette et les administrations compétentes du département des Pyrénées-Atlantiques (DDA, DDASS) en proposant leurs services et leur connaissance du terrain pour étudier des solutions.

Nous serons surpris par les réponses et ce que le sous-préfet d'Oloron met en branle auprès de divers organismes publics. A partir de ce moment là, notre rôle se borne à fournir des documents techniques, des conseils de terrain et participer à des réunions pour étudier des solutions.

Six mois plus tard après les recommandations données par le groupe de travail (6) la situation est la suivante :

- Les chalets ainsi que l'immeuble non raccordés devront l'être avant l'hiver (c'est fait sauf pour cinq chalets qui sont situés sous le niveau de l'égout collecteur et devront s'y raccorder par pompage).
- Les permis de construire d'une nouvelle tranche de chalets sont bloqués jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée pour traiter convenablement les eaux usées et remédier au déficit de l'alimentation en eau potable.
- La capacité de la station d'épuration doit être portée de 2 500 à 4 000 équivalent-habitants.
- La station d'épuration doit être soit remise en état soit remplacée par un modèle plus performant. Elle devra être équipée d'un bac tampon de 24 heures de capacité de traitement.
- Les effluents liquides de la station d'épuration devront être acheminés et épandus hors de la zone karstique sensible.

CAVITÉ	PROBLÈME	ORIGINE	ACTIONS
Salle Lépineux PSM	Fluts vides de 150l et bidons métalliques jetés dans le P.320	Travaux routiers (?)	Sortie des ferrailles par la Verna (en cours) Distance souterraine = 3 kms
Salle Lépineux PSM	Restes bivouacs, batteries de camions, ferrailles et planches	Émission Télévision en 1965	Presque tout a été ressorti par la Verna
Amont Lonné Peyret	Pollution épisodique de l'eau en étiage	Concentration de troupeaux dans le secteur de Pescamou	Analyses d'eau en relation avec DDASS 64
Gouffre des Bourrugues (B.3)	Arrivées d'eaux usées très polluées et de fuel dans la rivière souterraine sous la station de ski	Bâtiments de la station de ski non raccordés à l'égout et cuves à fuel fuyardes	Voir chapitre 5
Gouffre des Bourrugues (B.3)	Arrivées d'un affluent très pollué à l'aplomb de la station d'épuration de la station de ski	Effluent liquide de la station d'épuration déversé dans un gouffre et très mauvais fonctionnement de cette station	Voir chapitre 5
Site de surface de la station de ski	Dégradation du site	Travaux d'aménagement des pistes de ski	
Cavités en bordure de la route internationale Arette-Isaba	Décharges sauvages et poubelles	Tourisme	
Cavités en bordure des itinéraires de randonnée	Accumulation de sacs poubelles tant en surface du karst que dans les entrées de ces cavités	Randonneurs	



CAVITÉ	PROBLÈME	ORIGINE	ACTIONS
BU.56	Carbure, reste de bivouacs et matériel abandonné	Expéditions lourdes de plongée et Classiques	750 kg de saloperies déjà ressorties par Espagnols et Polonais
Environ BU.56	Restes de campements et ordures non évacués	Campements de surface des spéléos	Nettoyage et réglementation des campements par Autorités Espagnoles
Traversée PSM	Carbure, reste de bouffe et matériel abandonné	Classiques	2 opérations de nettoyage du Camp des Anciens. Nombreuses opérations entre Verna et Tunnel du Vent. 1200 kg de saloperies ressortis dont 800 le 12-01-91
Avai PSM	idem	idem	tout reste à faire
Grande Corniche PSM	idem	idem + Traversées	Nettoyé en partie mais il reste beaucoup
Grotte d'Arphidia (anciens réseaux)	idem	expéditions lourdes des années 69-72 et certaines visites actuelles	Plusieurs opérations de nettoyage. Il reste un site à traiter
BT.6	idem	Explos ou visites récentes	
AN.3	idem	idem	
Gouffre Lonné Peyret (base GL.4)	Énormes tas de carbure	Classiques	
Gouffre Lonné Peyret (-450)	Carbure et restes de bivouac	Classiques ou explos anciennes	

## OPÉRATION DE NETTOYAGE DE LA PIERRE (12 janvier 1991)

Jean-Paul GUARDIA – Responsable Protection du Karst à l'ARSIP

À l'origine de cette journée il y a un constat fait lors du dernier exercice de secours dans la Pierre certains points sont de plus en plus pollués et les derniers gros nettoyages remontent à plusieurs années. L'origine de la pollution ne fait aucun doute. Ce sont les merdes que nous laissent les grands traverseurs de cavernes.

Cette opération a été organisée par l'ARSIP et le CDS.64. Elle a rencontré un succès qui dépasse ce qu'on attendait puisque 83 personnes ont répondu à nos appels. L'opération a pourtant été compliquée par de fortes chutes de neige toute la journée. Il a même fallu l'intervention d'un chasse-neige pour dégager le village de Sainte Engrâce vers midi. Mais même dans ces conditions, il ne s'est pas trouvé un spéléo pour faire demi-tour. Chapeau ! Évidemment, le temps de montée à pied jusqu'au tunnel était plus que doublé, surtout pour les premiers.

En revanche, aucun problème de coordination ni d'orientation des équipes. L'organisation se faisait à partir d'une salle du Café Elichair mis à notre disposition par la famille Burguburu. Les participants s'y rassemblaient lors de leur arrivée, ils prenaient le matériel de dépollution (brosses métalliques, sacs poubelles...), ils constituaient des équipes avec un ou plusieurs « guides » et partaient lorsqu'ils étaient assez nombreux vers un objectif bien défini.

- Une grande partie des déchets de carbure et reste de bouffe a été ressortie.

- Le plus gros de la pollution due aux expés lourdes des années 60 et à l'émission de Tâté de 1965 a été ressorti. Des batteries de 20 kg et ferrailles diverses ont été évacuées.

Tout au long de la journée, ce fut un grand rassemblement sympa de spéléos, convaincus de l'importance de leur mission. Pourtant tous craignent d'avoir à recommencer dès la fin de l'été. Dépolluer c'est bien, changer le comportement de certains ça serait encore mieux et au fil des différentes conversations, on entendait plein de choses intéressantes dont il faudra tenir compte à l'avenir.

La plus grande partie de ces recommandations reste à réaliser et cela prendra du temps car ça va coûter cher. Et, si nous sommes confiants, nous restons vigilants pour que tout cela ne soit pas oublié car nous savons ce que valent des recommandations tant qu'il n'y a pas un budget au bout.

## 6. CONCLUSION :

L'immensité du problème, notre attachement à la vie des vallées et à cette montagne nous a rendu réalistes et pragmatistes. Nous essayons d'appréhender la protection du karst de façon globale, de préserver des biotopes et des sites mais aussi de participer à l'aménagement de l'espace car nos connaissances peuvent éviter bien des erreurs.

Pour cela il faut avoir une politique de protection débattue avec les spéléos, qui vise le long terme et non les actions spectaculaires sans lendemain. Il faut aussi se donner les moyens de cette protection. Ainsi une grande part de nos rassemblements des dernières années aura été consacrée à définir cette politique. Les contacts et concertations avec les collectivités locales nous occupent de plus en plus. Mais cela ne suffisait pas car il nous manquait des moyens légaux de nous faire entendre. C'est pourquoi l'ARSIP a demandé et obtenu l'agrément de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques au titre de l'Article 40 de la Loi de 1976 sur la Protection de la Nature et de l'Article L.16.1 du Code de l'Urbanisme. Ces agréments nous donnent des droits que nous n'avions pas et renforcent notre présence au côté des autorités locales pour la protection de l'environnement.

Ainsi donc, depuis quelques années les mentalités évoluent peu à peu et pas uniquement à la Pierre. Les spéléos des Pyrénées-Atlantiques se retrouvent souvent au côté de communes, de comités de défense ou d'administrations publiques pour travailler sur des projets qui concernent des karsts. Nous sommes devenus des interlocuteurs valables car nos dossiers et nos conseils s'appuient sur des connaissances reconnues.

Paradoxalement, dans le futur, les problèmes risquent de venir des spéléos eux-mêmes, de leurs comportements et contradictions. Dans les P.O., nous sommes moins de 200 spéléos, pour la plupart très impliqués dans la protection de notre environnement mais chaque année, ce sont près de 2.000 spéléos qui déferlent sur nos karsts. Et leurs problèmes ne sont pas toujours les nôtres...

Michel Douat,  
Président de l'A.R.S.I.P.

(6) Commune d'Arette, Arsip, DDASS, DDA, SATESE (exploitant de la station d'épuration) et un expert géologue de l'Université de Bordeaux.

## FOISSAC, UNE GROTTÉ AMÉNAGÉE À VISAGE HUMAIN

**A**u Nord-Est de l'Aveyron, 13 km de Capdenac, la grotte de Foissac reste mal connue. Une fréquentation moyenne pour une grotte aménagée qui traduit une situation excentrée, et une infrastructure d'accueil peu favorable à ceux qui désirent séjourner dans la région.

Pourtant, l'aménagement de cette grotte sépulcrale de l'âge du cuivre est exemplaire. Les vestiges conservés en place, et visibles par le public en font un site rare.

Située sur le plateau de Villeneuve, dominant la vallée du Lot, Foissac s'inscrit dans un contexte spéléologique intéressant ; c'est un week-end spéléo-archéologique en perspective pour nos clubs.

À Foissac, l'activité spéléologique la plus intense concerne les années 1960-1965 pendant lesquelles deux kilomètres de réseaux seront découverts par le spéléo-club de Villefranche-de-Rouergue, le groupe spéléologique du Quercy, et plus particulièrement l'équipe de Capdenac qui inventa la presque totalité des réseaux.

Au cours de diverses sorties d'expédition, nous écrit Alain du Fayet de la Tour de nombreuses pièces paléontologiques sont recensées : ossements d'Aurochs, de rennes, d'ours, de cheveaux, hyènes, de rhinocéros, et de mammouths, mais peu de vestiges laissés par l'homme.

Le 1<sup>er</sup> février 1965, les membres du spéléo-club de Capdenac découvrent la partie des réseaux aujourd'hui visitables.

L'idée d'ouvrir la cavité au public est née très tôt en concertation avec Méroc alors directeur des antiquités, mais cette ouverture ne sera effective qu'en 1973 après un investissement matériel et humain important.

Photo : Hervé POUDEVIGNE



Cet aménagement de la cavité a manifestement favorisé l'étude ultérieure du site qui s'articule en trois zones distinctes :

Une zone profonde, comportant de nombreuses traces de passages, ou d'activités empreintes de pieds humains, prélèvements d'argile, manuels mais aussi à l'aide d'instruments telles ces concrétions restées sur place.

La cavité a fait l'objet d'une exploitation importante estimée à plusieurs dizaines de mètres cube, exploitation que la fabrication de poteries ne suffit pas à expliquer, plusieurs hypothèses sont avancées : tonnage de peaux, dallage, aménagement de terrasses à l'intérieur comme à l'extérieur de la cavité.

Michel Garcia et François Rouzeau se sont attachés à étudier notamment les techniques d'extraction comme l'emploi de cordages, les cheminements dans la cavité ou l'aménagement de terrasses artificielles et de la rivière qui conserve en son lit, une vingtaine de pointes de poteaux en bois alignés, vestiges d'échafaudage, d'un soutien des berges, ou d'une plateforme.

Aux terrasses aménagées se superpose partiellement la zone sépulcrale qui concerne 30 individus, dont quatre sépultures individuelles ayant fait l'objet d'une étude d'Henry Duday.

Ces quatre sépultures se rapportent donc à des sujets d'âges et de sexes différents. Chacune présente une disposition particulière, les vestiges d'offrandes sont variés, mais toutes quatre correspondent à des dépôts effectués directement à la surface du sol, sans creusement de fosse, ni recouvrement du corps.

Peut-être ces sépultures étaient-elles encore en cours de décomposition quand les chalcolithiques fréquentaient l'entrée de la cavité située à quelques dizaines de mètres, dont l'effondrement permit la conservation du site. Cette zone liée à l'habitat extérieur en constitue en quelque sorte les « dépendances », empreintes de végétaux, d'une litière, de vanneries, d'une cordelette y sont encore visibles ainsi que les poteries oubliées à la surface du sol, aux découvertes pendant les fouilles et les travaux d'aménagements touristiques.

Foissac est à l'origine de la fondation du Spéléo-Club Capdenacois qui procédera au premier achat de terrain. 1965 voit la création d'une société privée qui comptait 14 spéléos avant d'être élargie à une cinquantaine d'« amis actionnaires » qui fournirent les fonds nécessaires aux premiers travaux. La cavité aura fait l'objet d'une fine stratégie de rachat de parcelles et de droit de passage afin d'en prendre le contrôle. Elle est classée parmi les monuments historiques et bénéficie à cet égard d'un périmètre de protection de 500 mètres en co-visibilité à partir de l'entrée actuelle. Une mesure de protection efficace dans un contexte peu sensible qui aura eu pour effet d'obliger un particulier construisant une maison dans ce périmètre à placer des volets et des tuiles identiques à ceux du bâtiment de Foissac dont l'intérêt ne réside pourtant que dans son sous-sol.

Alain du Fayet de la Tour assure la conservation de ces lieux dont l'équilibre tient à sa personnalité. Il est l'un des deux derniers spéléos actionnaires de la société. La découverte de Foissac aura infléchi le cours de sa vie, il vous y accueillera à bras ouverts, à moins que vous ne « déchaussiez » sous son regard.

Hervé POUDEVIGNE





# L'ÉQUIPEMENT DE CAVITÉS ÉCOLE AU MOYEN DE BROCHES SCÉLÉES CHIMIQUEMENT

**Q**UE cette note très technique amène ainsi que cela a été fait au sein de l'Union Belge de Spéléologie, une réflexion théorique et technique sur ce que pourrait aussi faire la FFS en la matière...

## • CONSÉCUTIVEMENT :

A mon expérience de scellements d'ancrages chimiques en écoles d'escalades et canyons où cette technologie fait ses preuves et ses adeptes depuis déjà plusieurs années (cf. Bulletin Technique du COSIROC (FFME).

Aux expériences jugées très favorables par leur fédération de nos amis belges (articles de Richard Grebeude dans UBS Info N° 24/1987; N° 48/1990 et N° 50/1990).

A la profanation et pollution visuelle liée à la prolifération de spits de 8 mm de diamètre (si tu es un spéléo, tu dois faire ta preuve en mettant ton propre spit) dans certaines cavités très fréquentées (que l'on pourrait selon leur niveau baptiser « Cavité école d'Initiation ou Sportive »).

A la dégradation chronique des chevilles autoforantes de 8 mm de diamètre selon l'âge, le substrat, l'utilisation.

J'ai décidé d'orienter une partie des travaux pratiques du stage Initiateur fédéral de Spéléo que j'encadrais à Peyreleau (Aveyron) du 28 avril au 5 mai 1990 sur l'utilisation de technologies d'équipement adaptées à des cavités très fréquentées.

Ainsi nous avons choisi d'expérimenter l'installation d'ancrages chimiques à l'Aven de la Peyrène (Causse de Sauveterre), très utilisé pour l'Initiation Technique (P14, P5, P20) par le secteur du loisir vacances ou loisir touristique, milieu humain dans lequel l'Initiateur est l'intervenant technique privilégié.

## • MÉTHODE-OBJECTIF :

Les 3 puits ont été débarrassés partiellement de leurs vieux spits (par remodelage de la paroi avec de la résine issue du collage). Seuls ont été conservés quelques spits utiles pour l'évacuation Spéléo Secours.

Ensuite ont été installés des broches scellées chimiquement en des points qui ont été confirmés par le fruit d'une réflexion collective, donc d'un choix judicieux et adapté à des techniques d'initiation. Cette capacité pourrait désormais, si le label existait s'intituler « Cavité École d'Initiation ».

## • MATÉRIEL UTILISÉ :

Broches COSIROC (fabriquées par une entreprise pour le compte de COSIROC/FFME) sur le modèle des tiges de tendeur PTT (ce matériel a l'avantage de dispenser de l'utilisation de la plaquette; de pouvoir accueillir 2 mousquetons en parallèle, d'être aisément visualisable).

Colle chimique (C100 Hilti).

Forage au perforateur à accus Hilti avec forêt de 14 mm de diamètre (l'emploi de ce système de perçage montre bien qu'il s'agit d'une technologie non adaptée à l'exploration de pointe, mais à l'équipement de sites connus et spécifiques).

## • CONSEILS D'INSTALLATION :

Avant d'installer l'équipement d'un puits, réfléchir, faire réfléchir plusieurs personnes, ne pas se précipiter, revenir si nécessaire. En effet la broche une fois installée est irrécupérable et sa durée de vie est vraisemblablement bien supérieure à celle d'un spit (essais à l'arraché à 5 tonnes, aucun problème constaté sur ancrages déjà vieux de plus de 10 ans en falaise et canyons). La démarche intellectuelle et technique d'équipement doit donc être irréprochable !

Ensuite forer le trou, avec une inclinaison vers le haut d'environ 10°, et jusqu'à butée avec la base de l'anneau de la broche. Élargir un peu les entrées supérieures et inférieures de ce trou de telle façon à installer la broche dans un axe vertical en ajustant la base de l'anneau dans ces 2 élargissements. Nettoyer très soigneusement la poussière (soufflette, tuyau, goupillon...).

Emplir à demi le trou de colle chimique. Enduire aussi la broche avec celle-ci. Faire pénétrer la broche en visant pour chasser les éventuelles bulles d'air. Modeler gracieusement la surface d'entrée de la broche, avec possibilité de créer un pontage en base de l'anneau.

Utiliser le resté de colle pour reboucher les spits inutilisés et rendre à la paroi un aspect plus naturel.

Respecter le temps de séchage préconisé par le fabricant.

Dater le scellement.

## CONCLUSION :

Dans le sens d'une amélioration de la sécurité.

Dans le sens d'une aseptisation des cavités très fréquentées où les utilisateurs ont besoin d'être pilotés pour le choix du bon amarrage.

Dans le sens de la création d'une gamme de sites spécifiques à la pratique du plus grand nombre, lesquels permettront la conservation d'autres sites plus discrétionnaires (raison écologique, scientifique ou sportive).

C'est tout ce que je souhaite !

Grotte de Foissac



Après la découverte de l'amont, l'ensemble du réseau se développe sur près de 8 km.  
Relevés-Spéléo Club de CAPDENAC.  
et DRAP : F. ROUZAUD et M. SABLAYROLLES

**PREMIÈRE A MARGUERON  
LE GRAND PESQUEY**

Le réseau se développe dans une petite vallée au Nord-Ouest de Margueron. On y accède par un puits de 11 mètres dans un champ, propriété de M. Biasotto André, au lieu-dit « Le Grand Pesquey ».

Aux abords du puits, on trouve une petite doline récente et l'une des pertes du réseau. Une autre perte se situe au Nord à 400 mètres environ. Le réseau prend actuellement la direction Nord-Ouest.

M. Biasotto s'intéresse depuis longtemps au sous-sol de la vallée qui se manifeste par diverses « crose » disséminées sur ses terres. Un jour, il nous signale l'ouverture récente d'un puits dans son champ. D'après lui, ce puits se trouve sur une doline qui avait été obstruée il y a une trentaine d'années.

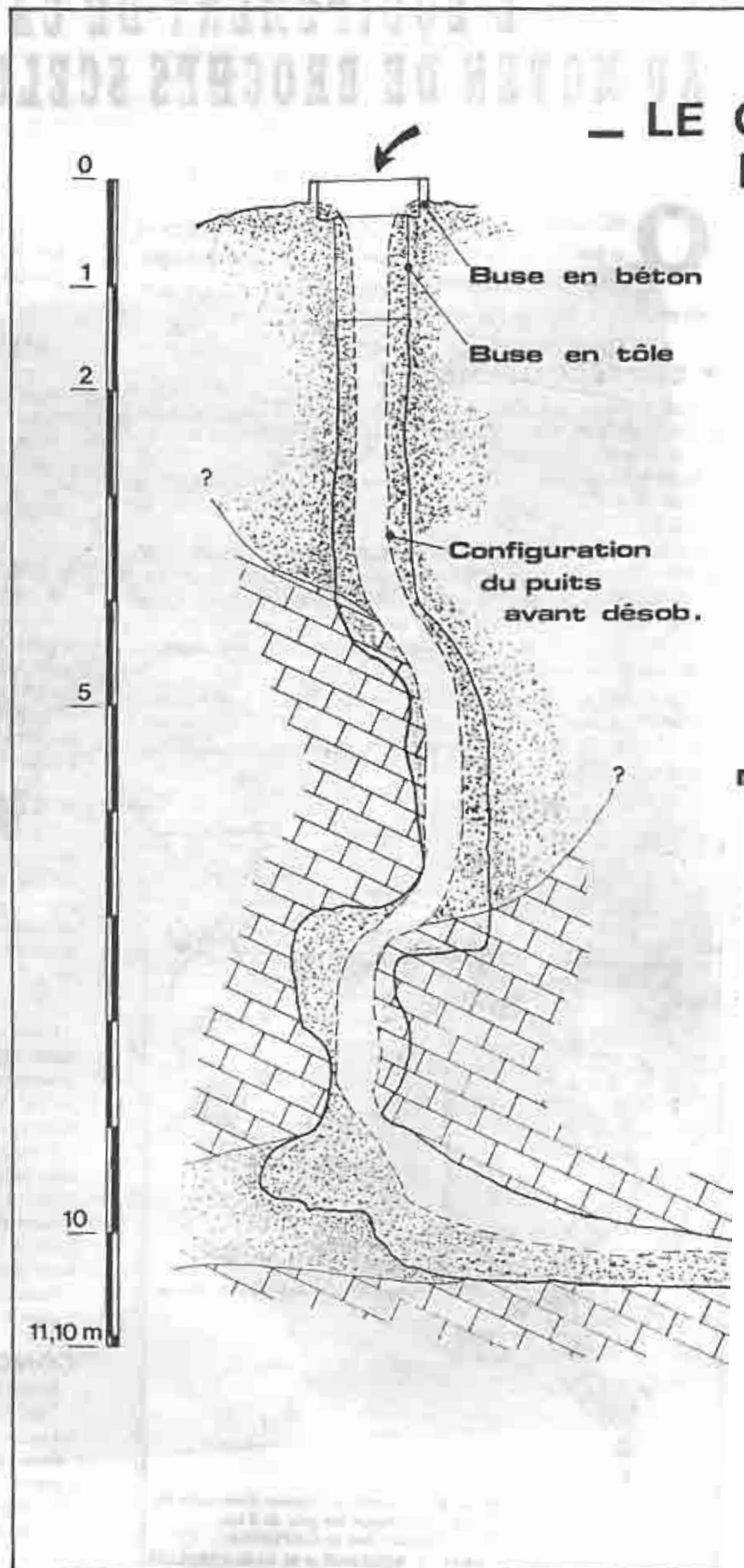
Motivé par notre prochaine venue, M. Biasotto commence la désobstruction avec un voisin, au départ le seau entre à peine dans le trou, mais un sondage permet de déceler 8,70 mètres de vide à la verticale. A notre arrivée, le trou est busé comme à présent, son diamètre avoisine 0,8 à 1 mètre, la profondeur 4,70 mètres. Sur l'une des parois, on aperçoit le rocher. Après de nombreuses heures de désobstruction, nous sommes arrivés au réseau le 15 avril dernier.

La galerie a été explorée sur une vingtaine de mètres. c'est un laminier, aquatique, où circule un courant d'air provenant de l'amont. Arrêt sur rien, donc à suivre.

D'autres aménagement sont prévus dans le puits, notamment la pose de buses à l'intérieur des parois de terre.

Lors de cette désobstruction, les ampoules et les courbatures ont été largement compensées par l'accueil chaleureux de M. Biasotto et de sa famille. Leurs multiples attentions, leur bonne humeur et leur enthousiasme pour cette désobstruction ont rendu nos week-ends très agréables en leur compagnie.

\* crose = doline



GRAND PESQUEY -  
ARGUERON

G.E.S.A. 1990

Coordonnée Lambert ( zone III )

X: 3276 ,15

Y: 434 ,4125

Z: 103

Relevés topo: - Thamtham Monique

- Frei Patrick

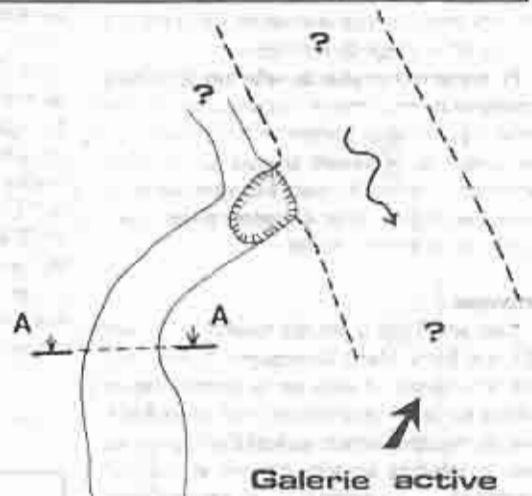
- Frei Lionel

Report ----- Thamtham Monique

Echelle : 1/50

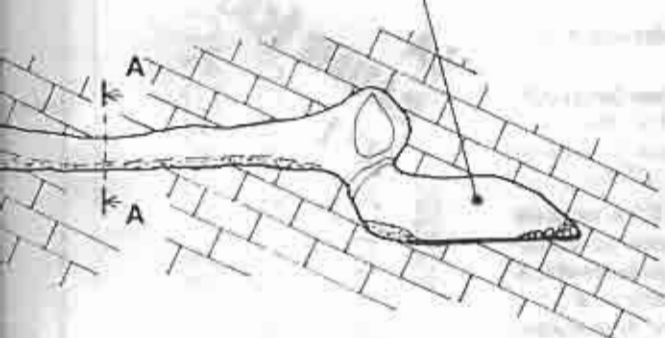


Section A.A



ENTREE

Galerie active





## L'AVEN DU BATEAU

Commune de la Roque Sainte-Marguerite - Aveyron - Causse du Larzac.  
I.G.N. Millau 3-4 : 671.500 - 196.050 - 820 m  
Géologie : Bathonien Supérieur - Zone de contact avec le Bathonien inférieur

### Accès :

L'aven est situé au lieu-dit le « Roc Rouge » sur la carte I.G.N. De Millau, prendre la R.9 vers Montpellier. En haut de la côte, au niveau de la Ferme de l'hôpital, tourner à gauche sur la route de Potenssac/St-Martin du Larzac jusqu'au Cun du Larzac. Laisser sur la gauche l'embranchement de la Salvage/Pierrefiche, et continuer tout droit en direction de Montredon. On entre alors dans un bois de pins, que l'on traverse. A la sortie du bois, on voit sur la droite un carrefour de routes militaires et au devant, sur la gauche, un chemin de terre fermé par une clôture. Elle se trouve à 1,5 km avant le village de Montredon.

En prenant bien soin de refermer la clôture derrière vous, emprunter ce chemin sur 580 m, puis tourner à gauche pour prendre un autre chemin qui vous conduit, en le suivant toujours sur la droite, directement à l'entrée de l'aven. Il faut préciser qu'en présence de neige ou après de grosses pluies, il vaut mieux éviter ce dernier chemin.

### Historique :

C'est par le plus grand des hasards, le 12 avril 1987, que Bruno Maillé accompagné d'Olivier Fromond, en enlevant un vieux sac de détritiques, met en évidence sur le sol un orifice de 5 cm de diamètre. Quelques minutes plus tard, la chute d'un petit caillou révèle la présence du puits d'entrée et d'un fort courant d'air. Le soir même (23 h 30 environ), Jean-Denis Louyriac, Arnaud Lesage, Olivier Fromond et Laurent Macary désobstruent l'entrée et accèdent au bas du premier puits où, dans un ressaut comblé par une trémie, se perd un ruisseau. Le 19 avril, Arnaud et Olivier dégagent les derniers blocs dans la trémie de la « Chaise » et atteignent la côte de -25.

Le 26 du même mois, une désobstruction par Christophe Valette offre 5 mètres de développement en plus pour 2 mètres de profondeur.

A la mi-juillet 87, André Languille avec Olivier, Arnaud et Martine Kalliatakis entament une désobstruction à -27, qui les amène d'un seul trait à la côte -105.

De septembre 87 à janvier 88, quelques week-ends permettront de supprimer la trémie de la « Chaise » ; le passage se fera alors en toute sécurité.

A partir de février 88, la désobstruction à -105 commence, elle s'avèrera longue et difficile. Puis, à partir de l'été les expéditions sont de moins en moins fréquentes et quelques opérations coup de poing permettront de découvrir une cinquantaine de mètres de méandres très étroits.

Enfin en août 1990 une dernière salle est découverte. Ce terminus actuel ne figure pas sur la topographie, car vu l'exiguïté des conduits, seul André est parvenu dans cette salle et la topo n'a pu être effectuée pour l'instant.

### Description :

Par le P.9 d'entrée (2 SP + 1 SP à -5) on accède à une petite salle très confortable qui comporte :

- à droite, une arrivée d'eau colmatée par un gros banc d'argile, et au devant, un départ impénétrable au bout de 2 mètres. Sert-il de trop plein au ruisseau qui habituellement sort en filet au ras du sol ?

- à gauche, le départ du ressaut de la « Chaise » (2 SP + 1 SP au plafond) suivi d'un méandre étroit, lequel 5 mètres plus loin débouche sur la margelle d'un P.3 (2 SP en hauteur ; une petite échelle est très utile pour la sortie). A mi-hauteur on emprunte un laminoir très boueux creusé à la faveur d'un joint de marne, suivi d'une descente et d'un passage un peu chaotique amenant en haut du P.6 (2 SP, amarrage Mickey). Au bas de ce puits, deux solutions possibles :

- soit l'équipement « première » qui suit l'écoulement du ruisseau.

- ou plus simplement, partir à droite sur une quinzaine de mètres en main courante (5 SP) sur une vire rendue confortable par une margelle de surcreusement. On descend alors le P.16 plein vide (2 SP en Mickey) dans un grand méandre qui permet d'atteindre la côte -51. On monte alors sur un chaos de blocs, où, à mi-pente, un peu sur la gauche, s'amorce un ressaut de 2 mètres qui permet d'accéder au sommet du P.27 dont le départ n'est pas très large (3 SP + 1 SP à -15 sur margelle à gauche). En plein hiver les dix derniers mètres de puits sont arrosés.

En bas du P.27, à un mètre de hauteur on emprunte un passage de 2 mètres de long et l'on descend dans le méandre d'environ 4 mètres (les

premiers sont très étroits). Après quelques passages bas - « Passages Casterets » - on arrive au P.7 (2 SP) et en suivant au P.10 (3 SP), soit la côte -105.

A deux mètres de hauteur on emprunte un méandre désobstrué, relativement instable par endroits, où l'on progresse essentiellement à plat ventre. Il se termine par une cascadelles équivalente à un R.5 (2 an) qui débouche sur un grand méandre d'une vingtaine de mètres de long - la « Fengiscle » - Au fond, un plan incliné permet d'atteindre une étroiture semi-noyée à laquelle fait suite une galerie encombrée d'effondrements de strates et de passées argileuses comportant un petit banc de fossilifère, semble-t-il.

Au bout de 5 mètres on se remet à plat ventre dans l'eau et l'on progresse ainsi de 5 mètres, au terme desquels on remonte de 2 mètres dans la partie haute du méandre (passage étroit) où l'on circule sur environ 25 mètres à quatre pattes sur un plancher. Cette partie est entrecoupée de deux virages à 90°, gauche-droite, et de l'étréture du « Sternum » créée par l'arête d'un bloc coincé. Au bout de ces 25 mètres on redescend dans le bas du méandre et après une série d'étrétures sur 15 mètres on débouche dans une salle de configuration plus ou moins circulaire qui constitue le terminus actuel du réseau. A ce niveau le ruisseau se perd dans un gros éboulis.

### Abréviations :

- P.27 : Puits de 27 mètres de profondeur
- R.5 : Ressaut de 5 mètres de haut
- 2 SP : 2 splits, fixations scellées dans le rocher
- 2 AN : 2 amarrages, naturels.

Arnaud LESAGE  
Groupe spéléologique Nantais  
Nant Aveyron

## AVEYRON

Le lietsmotif de l'éditorial du n° 1 de LA BAUME ÉCRITE est toujours d'actualité. Le GROUPE SPÉLÉOLOGIQUE NANTAIS doit sortir de sa coquille et faire connaître le résultat de ses travaux aux autres spéléos. Aussi avons-nous décidé de rattraper le retard et de publier quoiqu'il arrive. Tant pis si le bulletin n'est pas luxueux, tant pis si les premières ne sont plus très fraîches. Il vaut mieux publier en retard que de ne pas publier du tout.

Nous vous donnons donc rendez-vous au prochain numéro.

LA BAUME ÉCRITE : Commande à Jean-Denis LOUYRAC CAMPRIEU 30750 TREVES. Prix : 35 F + 10 F, frais de port et emballage. Chèque à l'ordre du G.S.N.

• Dernière minute - Une équipe du G.S.N. composée d'Olivier Fromond et d'Arnaud Lesage, qui désobstruait, sans trop y croire, et à temps perdu, (en effet, le fond de cet aven s'ouvre presque dans un jardin), a réussi à trouver la suite. Une difficile désobstruction au point bas a permis de trouver une suite de puits (P.13, P.21, P.5, et P.10) et porté ainsi la profondeur à 67 mètres. Tous les détails dans le prochain numéro de La Baume Écrite.

LA  
BAUME ÉCRITE  
N° 1

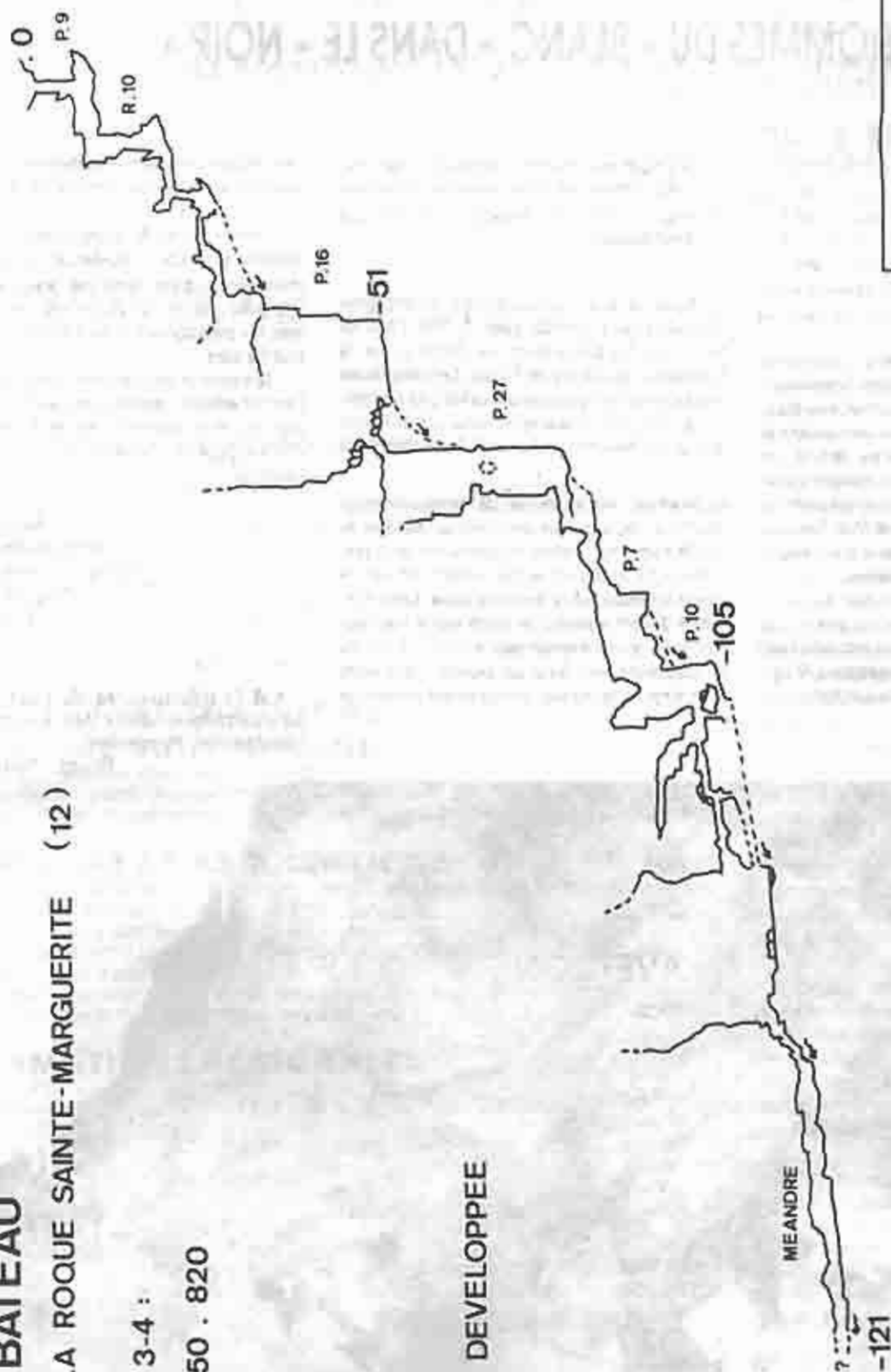
# AVEN DU BATEAU

COMMUNE DE LA ROQUE SAINTE-MARGUERITE (12)

I.G.N. MILLAU 3-4 :

671,500 . 196,050 . 820

COUPE DEVELOPPEE



**TOPOGRAPHIE :**  
ANDRE LANGUILLE  
JEAN-DENIS LOUYRIAC  
G.S.N. 1987-89



## HOMMES DU « BLANC » DANS LE « NOIR »

Début février 1991, quelques grottes préhistoriques de Midi-Pyrénées ont reçu la visite de trois représentants des derniers chasseurs du Grand-Nord canadien. Ces habitants de Poste-de-la-Baleine (Baie d'Hudson, Nouveau-Québec) ont connu dans leur jeunesse, un cadre de vie tout à fait comparable à celui des chasseurs magdaléniens, dans notre région, il y a 10 000 à 15 000 ans.

Lucy et Noah Meeko (couple d'INUIT, âgés respectivement de 62 et 66 ans) et Steven Sheshamush (ancien chef indien CRI de 78 ans), tous trois sculpteurs, accompagnés de Henri Jamet du ministère du Tourisme du Québec, ont participé durant une semaine à une « Rencontre à travers les âges ». Cette opération fut organisée par la Circonscription des Antiquités Préhistoriques (DRAC de Midi-Pyrénées), avec le concours de l'Association pour le Développement de la Préhistoire en Midi-Pyrénées.

Habitué à leur environnement (chez eux, le sol granitique est gelé en permanence sur près de 200 mètres d'épaisseur), ils ne pouvaient concevoir l'idée de cavités naturelles souterraines pénétrables. Malgré l'éventualité de réticences d'origine culturelle, nous

avons programmé la visite de plusieurs grottes préhistoriques ornées afin de les mettre en contact « in situ » avec les œuvres des chasseurs du Paléolithique Supérieur Européen.

Nous les avons successivement accompagnés dans les grottes préhistoriques du Mas-d'Azil, de Niaux, du Tuc-d'Audoubert, de Fontanet, de la Magdeleine-des-Albis et de Foissac. Certaines de ces cavités présentent quelques difficultés pour leur parcours : étroitures, chatières, échelles ou bien encore des lacs à franchir en barque... Nous avons été

extrêmement impressionnés de leurs immenses facultés d'adaptation aux conditions particulières du monde souterrain : étonné et surpris lors de la première visite, ils avaient acquis certains réflexes de « vieux spéléos » dès la troisième sortie. Cette tranquillité d'esprit a permis de nombreux et fructueux échanges « sous » le terrain avec les préhistoriens qui les accompagnaient. Ainsi, par exemple, nous avons eu la surprise de les voir spontanément prélever de

l'argile du sol et se mettre à modeler de petits « inouk » (esquimaux) devant les célèbres bisons d'argile du Tuc-d'Audoubert.

Entre les visites de cavités, l'emploi du temps fut consacré à la visite de musées de préhistoire et à la réalisation d'objets communs aux habitants du Grand-Nord et aux Magdaléniens. Les discussions avec les préhistoriens se sont prolongées fort tard, tous les soirs.

Le succès de cette rencontre est dû, pour partie, à l'actif et efficace concours des membres du spéléo-club du Haut-Sabarthéz, de la Société Spéléo-Archéologique de Caussade et du Spéléo-club de Capdenac.

François Rouzaud  
Antiquités Préhistoriques  
de Midi-Pyrénées  
37 bis, rue Roquelaine  
31000 Toulouse

• **A la découverte de l'art pariétal paléolithique dans les grottes profondes des Pyrénées.**

Photo : Patrick RIOU





## INFORMATIONS NATIONALES :

**RASSEMBLEMENT NATIONAL 1992**

Contrairement aux prévisions, le rassemblement 92 ne se déroulera pas à Strasbourg mais à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), les 28, 29, 30 et 31 mai 1992.

Au programme :

— Rassemblement national sans A.G. Celle-ci se tenant avant ou peut-être après le rassemblement sur une journée en un lieu à définir (Paris ?)

— Journées « Castéret »

— Sélection de l'équipe nationale qui représentera la France lors des Jeux Pyrénéens de l'Aventure en 1993.

**BUREAU NATIONAL**

Pendant l'assemblée générale de Montpellier, 4 nouveaux membres ont été élu au Comité Directeur National :

Mickaël Di-Meglio

Michel Mallard

Pierre-Henry Fontespie-Loste

Régis Hébrard

Lors de la réunion du C.D. du lundi, le bureau a été modifié de la façon suivante :

Michel Soulier, président adjoint

Mickaël Di Meglio, trésorier adjoint

Le président Claude Mouret nous a fait part de son éventuel départ hors métropole pour raisons professionnelles, ce qui entraînerait sa démission.

**ASSURANCES**

Dans un avenir très proche, les Clubs pourront garantir leur matériel d'exploration contre les sinistres (vol en particulier). Le montant de la prime devrait se situer dans une fourchette de 500 à 600 F/an, pour 50.000 F de matériel.

— Communication de Michel Decobert - Affaire à suivre.

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'IMAGE SOUTERRAINE**

9, 10 et 11 novembre 1991 Anduze (Gard).

Au programme : photo, diaporama, vidéo.

Renseignements : Régis Hébrard, Chemin des Gravières 30140 Anduze.

**BÉNÉVOLAT ET ASSOCIATIONS**

A noter un projet de loi devant être débattu lors de la session de Printemps de l'Assemblée Nationale tendant à améliorer la « condition du bénévole ».

Les représentants des associations auprès d'une autorité de l'Etat (niveau national, régional, départemental ou local) pourraient bénéficier d'autorisations d'absence pour une durée maximale de 9 jours/an.

Des compensations de rémunération, en cas de perte de salaire, seraient prévues.

— Projet adopté par le Conseil des ministres du 6 mars 91 - Affaire à suivre

**INFORMATIONS RÉGIONALES**

Inscriptions 91 :

Voici le point sur les inscriptions 1991 pour la région Midi-Pyrénées

	1991	1990
Ariège :	77	82
Aveyron :	190	181
Haute-Garonne :	181	220
Gers :	36	45
Lot :	241	248
Hautes-Pyrénées :	71	81
Tarn :	147	144
Tarn-et-Garonne :	58	70
Total :	1000	1071

**Remise du trophée « Spéléoc » à Denise SOULIER**, pour son action au sein de la Commission protection, Denise s'occupe désormais de la Commission scientifique, le poste à la commission protection est donc vacant, les personnes intéressées pourront la contacter. Il est rappelé que la commission scientifique travaille en étroite collaboration avec la commission protection, Denise assurera donc le relais.

**SPÉLÉO INTERDITE A L'IGUE DE LA MUDE (LOT)**

Chers amis,

Il m'est désagréable d'avoir à vous adresser la lettre que voici, vous rappelant l'interdiction absolue de pratiquer la spéléologie dans la cavité citée en référence.

Une fois de plus, le manque de respect envers le propriétaire, les insultes, le non respect des panneaux placés près de l'entrée de la cavité, le parking désordonné des véhicules, voire la dégradation des clôtures, fait de quelques individus au comportement excessif et répréhensible auront eu raison de l'accès à ce qui fut l'une des classiques de France.

Le lundi 15 avril dernier, le propriétaire de la cavité, excédé, et après consultation d'un juriste, alertait directement le secrétariat de la fédération par téléphone. Nous avons pris cette affaire très au sérieux, et le samedi suivant, 20 avril 1991, nous avons pu rencontrer à 13 h 30 le propriétaire, pour une conversation serrée mais claire d'une heure trente, Jean-Louis Broqué, président du CDS 46 et moi-même.

La conclusion vous la connaissez. Les spéléologues doivent se souvenir qu'ils pratiquent sur le terrain d'autrui et que la courtoisie doit être de règle envers le propriétaire et les gens de la région. Il convient de demander poliment l'autorisation, et de répondre correctement au propriétaire s'il interpelle des personnes sur son terrain sans autorisation.

Certains se disent spéléologues mais insultent le propriétaire. La Fédération n'admet pas de tels comportements qui vont à l'encontre de l'intérêt de la communauté spéléologique et du libre accès auquel nous tenons tous tant. S'il y a des « brebis galeuses » parmi nous, elles sont à traiter de la façon la plus ferme qui soit. Le Comité Directeur Fédéral et, à plus forte raison, le bureau fédéral et son président n'accepteront pas de se porter garant auprès de nos interlocuteurs au plus haut niveau pour ceux qui ne suivraient pas les règles de la plus élémentaire politesse : le respect d'autrui.

Il m'est désagréable d'avoir à faire le moralisateur. Nul n'est parfait, mais le futur de notre activité nous impose de ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Merci pour tous de bien vouloir le noter et le retenir. Au plaisir de vous revoir bientôt.

Très respectueusement,

Claude Mouret, président FFS

P.S. : Pour votre information, l'Igue de la Mude est en cours d'aménagement pour le tourisme. Ceci ne signifie toutefois pas la fin des recherches dans la cavité. Son propriétaire nous a exprimé son souhait de passer une convention avec la FFS, à moyen terme, pour qu'une activité constructive puisse avoir lieu.

La région Aquitaine comprend 5 départements : Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), et les Pyrénées-Atlantiques. Il y a environ depuis 6 ans une moyenne de 500 fédérés. La spéléologie en Aquitaine est caractérisée par des karts très différents suivant les lieux géographiques. La chaîne Pyrénéenne avec la célèbre « Pierre Saint-Martin » développe une spéléologie sportive avec de grandes verticales, la Gironde a une connotation de cavités plus horizontales et de rivières souterraines ainsi que la Dordogne où la préhistoire est omniprésente (Les Eyssies), les Landes et le Lot-et-Garonne malgré quelques cavités intéressantes ont un karts plus réduit (surtout les Landes...).

#### • Les grands projets Aquitaine

- La création d'un poste de C.T.R.
- La mise en place avec le C.D.S. 64 d'une banque de données sur les cavités.
- Développement d'une coordination et d'une recherche spéléologique sur les grands massifs tel que Les Arbailles ; sur des thèmes tels que la pollution ; et faire travailler sur des éléments concrets tous les spéléos d'Aquitaine (stages, entraînements, secours, etc.). Développer l'achat de matériel « groupe ».

### COMITÉ SPÉLÉOLOGIQUE RÉGIONAL D'AQUITAINE

#### COMPOSITION DU BUREAU

Président, ROY Joel, 4, rue Frédéric Mistral 40510 Seignosse Tél. (D) 58.72.86.24  
(T) 59.64.97.46

Profession : gérant de société

Treasorier, TIXIER Emmanuel Rés. Magnolia, 3 av. Parc Résidence, 64140 Billère  
Tél. (D) 59.32.09.43

Profession : géomètre expert foncier

Secrétaire, THAMTHAM Monique  
Les Ombrages B2, avenue de Thouars  
33400 Talence Tél. (D) 56.37.10.08  
Tél. (T) 56.96.52.66 (p. 143)

Profession : secrétaire

#### JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT 91

##### (projets)

33 Plaquette sur l'eau en Gironde, réalisation du GESA

47 Michel Gandin doit contacter le CAUE 47 pour mettre sur pied une journée d'information en relation avec les pouvoirs publics

24 Pas de renseignements

40 Sensibilisation au Collège de Peyrehorade (diaporama - débat). Dépollution de la Doline de Ste Marie de Gosse

64 Reconduction des actions de 1990. Pour la vallée de l'Ouzon, en direction des scolaires et du grand public, à suivre pour 91

#### ACTIONS A MENER POUR LA COMMISSION « PROTECTION »

1. Coordonner les informations sur la pollution. Elle suppose que les C.D.S. nous tiennent régulièrement informés. Nous ferons circuler cette information.

2. Réalisation d'un fichier des personnes et organismes intervenant en matière de protection de l'Environnement. Chaque C.D.S. peut le constituer au niveau départemental. Nous allons le réaliser au niveau régional.

3. Quelle est la marche à suivre en cas de problème de pollution ? Nous allons essayer de mettre au point une démarche type, avec plusieurs niveaux d'intervention.

4. Nous allons préparer des panneaux mis à la disposition des C.D.S. pour l'information du public.

#### PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Alain Quesnel a fait appel à Gilbert Syllebranque, pour co-animer la commission Protection, jusqu'aux prochaines élections. Merci à lui pour son concours.

#### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CANYONS AG CSRA 10 MARS 1991

Participation de 3 membres de la région aux Journées d'Études Canyons sur le bassin de Thau. Pendant ces journées, les référentiels du stage, les modalités d'accès aux stages (notamment moniteur) ont été définis. Après des tests techniques, possibilité d'un stage moniteur canyon cycle court pour les titulaires d'un diplôme de moniteur spéléo, guide de haute montagne, moniteur kayak ou diplôme plus élevé. L'accès au stage de moniteur canyon étant bien évidemment conditionné par l'adhésion à la FFS. Un cycle long existe pour la formation de moniteur canyon (à noter qu'il n'exista pas d'initiateur pour l'activité canyon).

Durant ces journées une réflexion s'est faite sur le règlement intérieur et le fonctionnement de la commission canyon nationale.

- Sur le terrain, une subvention de 6.000 F a été accordée au CDS64 pour l'équipement en fixe de canyons (chaque cascade est équipée d'un amarrage double en Y composé de 2 plaquettes inviolables « Long Life », de deux bouts de chaîne et enfin d'un maillon rapide large pour passer le rappel. A l'heure actuelle, trois canyons sont équipés (Oladubie, Caxeigt et Appet). Cette année, le Bitet et d'autres gorges à définir seront équipés.

- Une plaquette sur les canyons du Haut Béarn est sur le point de voir le jour (voir le CDS 64)

- Pour 91, un stage moniteur est programmé sur les PA organisé par J.F. Godart.

- Enfin, une réglementation de la pratique de la descente de canyons existe en Espagne pour tous les canyons du Mont Perdu situés dans le périmètre du Parc.

Emmanuel TIXIER

#### BILAN DE LA COMMISSION ENSEIGNEMENT

6 janvier 1991

L'Aquitaine en quelques chiffres

Département 24 Moniteur 2 - Initiateur 5

Département 64 Instructeur 2 - Moniteur 5 - Initiateur 25

Département 33 Initiateur 3

Département 40 Initiateur 1

Département 47 Initiateur 6

Nouveaux brevetés en 1990

Jean-Michel LABADIE, Moniteur stagiaire, dept 24

Serge DUFAY, Initiateur, Dept 24

François ICHAS, Initiateur, Dept 64

Jérôme RECARTE, Initiateur, Dept 64

Laurent VASSE, Initiateur, Dept 24

Frédéric VIALHES, Initiateur, Dept 24

Franck WIDEMAN, Initiateur, Dept 47

#### MATÉRIEL DE LA CO-ENSEIGNEMENT D'AQUITAINE

La Co-Enseignement dispose de 600 m de corde 9 mm

Utilisation

- Uniquement pour les stages régionaux ou départementaux (64, 40, 33, 47, 24) agréés par l'EFS

- Faire la demande suffisamment à l'avance pour éviter les doubles emplois.

- La gestion se fait pour l'instant par le coordinateur EFS régional. Si ce stock devient plus important, il serait bon que la région se doie d'un local... et d'un responsable matériel.

#### PRÉVISIONS POUR LA COMMISSION SECOURS

L'année 1990 a été marquée par le manque d'activités et le budget alloué de 9.500 F n'a pas été dépensé. Certaines activités pourtant effectuées n'ont fait l'objet d'aucun compte-rendu avec bilan financier.

Les causes sont multiples mais révélatrices de la situation de la commission secours d'Aquitaine :

Départements perturbés tels que la Gironde et la Dordogne avec des démissions de CT, la démission du correspondant régional et un manque de communication constructive entre les différentes personnes qui travaillent au sein de cette commission.

Une réunion a été programmée le 4 mai dans les Landes.

Organisation de l'exercice secours régional

- Lieu : en Dordogne

- L'organisation sera faite par les trois départements suivants : GIRONDE, DORDOGNE et LOT-ET-GARONNE, et se déroulera après les vacances d'été.

Budget : le budget d'aide demandé au CSR est de 4.500 francs

soient : 500 francs pour des frais administratifs, 4.000 francs pour l'organisation de l'exercice régional et la réunion de la commission.

Budget approuvé par l'A.G. du CSR le 10 mars 1991.

J.F. GODART

#### PROJET DE COMMISSION MÉDICALE

proposé au Comité Spéléologique Régional d'Aquitaine A.G. du 10 mars 1991 - Lalinde

Prévention - Formation - Recherche

• Physiologie et diététique

• Effets de l'environnement

• Assistance aux blessés

La Commission médicale propose au CSRA de répondre à une demande concernant les différents aspects médicaux de notre pratique : spéléo, canyons, plongée spéléo, expés à l'étranger.

• **Prévention liée au pratiquant** : Aptitude - Physiologie - Entraînement - Diététique - Équipement individuel

• **Prévention liée à l'environnement** : Microbiologie - Pollution - Gaz toxiques - Hypothermie

• **Assistance au blessé** : Secourisme spéléo pour tous (notamment formation continue des cadres EFS)

- Formation aux premiers soins d'une partie des équipiers secours - Formation des médecins et infirmiers à la spécificité de la médicalisation sur le terrain.

Cette commission, garante d'un professionnalisme médical par les médecins spéléos qui l'animeront en liaison avec les commissions médicales départementales souhaite surtout être un carrefour d'échanges, ouvert à tous les spéléos de la région Aquitaine (individuellement, par leur association, par les stages ou par les autres commissions du CSRA).

#### BUDGET PRÉVISIONNEL 1991

Déplacement annuel réunion COMED FFS, 1000 F

Frais secrétariat et PTT, 500 F

Déplacements régionaux, 800 F

Total 2300 F

M. MALLARD



## JOURNÉES NATIONALES DE L'ENVIRONNEMENT - 8 ET 9 JUIN 1991

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉOLOGIE DE L'AUDE

# NETTOYAGE DE L'AVEN DE LA TOUR DE GINOLES

L'Aven de la Tour de Ginoles ou « Aven Renée » est située sur la commune de Ginoles (Aude) à 3,5 km de Quillan sur le bord de la D.117 menant au col du Portel.

Il est à une altitude de 500 m environ et domine directement le village de 200 m ainsi que les sources karstiques et thermales qui sortent à son pied.

Il fut fortuitement ouvert en 1930 et son exploration en 1934 allait donner naissance au Spéléo Club de l'Aude.

D'après la description sommaire que nous ont laissée ces lointains visiteurs, la cavité débutait par un puits de 4 m de diamètre et 13 de profondeur, la profondeur max. étant de 27 m. L'Aven est revenu dans les années 50 par la S.S.P. puis tombe dans l'oubli... des spéléos.

Des spéléos seulement car il y a 25 ans environ l'Usine Formica S.A. de Quillan y déverse des fûts et des déchets industriels puis le trou continue son rôle de dépotoir avant d'être fermé il y a quelques années par la municipalité.

Si la pollution était ainsi stoppée et invisible elle n'en demeurerait pas moins intacte et constituait un réel danger pour les sources sous-jacentes.

## LA PRÉPARATION

Le C.D.S. Aude collaborant déjà depuis 1987 avec le Conseil général de l'Aude dans la campagne « Aude Rivière Propre » avec des actions prioritaires sur le Pays de Sault, il était normal qu'il se penche sur le sort de cet aven. L'organisation des journées nationales de l'Environnement ne pouvait mieux tomber pour prévoir cette action.

Devant la nature suspecte des déchets il fallait également s'entourer d'élémentaires précautions.

L'opération entérinée par la Préfecture de l'Aude et la D.R.A.E. de Montpellier fut patronnée avec proposition de financement par le Conseil général de l'Aude. Plusieurs réunions avec les pouvoirs publics furent organisées afin de préparer l'opération et de bien définir les rôles de chacun, ces actions de concentration ont réuni des responsables du Conseil général (Environnement et Eau), de la Préfecture (sous-préfet, environnement, protection civile), de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche, du Service départemental d'Incendie et de Secours, du S.I.V.O.P. de la Haute vallée de l'Aude.

Il fallut également se préoccuper de la destination et du traitement des déchets ce qui fut fait auprès de la société « France-Déchets » (Gard).

## L'OPÉRATION

### 1. Le matériel :

Un important matériel avait été réuni grâce à l'aide de tous les partenaires. Un camion DODGE à treuil, un groupe électrogène puissant un camion 10 t, une pelle mécanique à godet, une vaste tente, des grosses poulies de rappel, du matériel de sauvetage, 2 fortes lampes halogènes, des vastes sacs en matière plastique, des fûts métalliques vides de 200 l, des plateaux et des chevrons pour fabriquer une glissière plus tout le matériel spéléo classique.

### 2. Les participants :

35 spéléos membres du Spéléo Club de l'Aude, de la Société Spéléologique du Plantaurel, du Spéléo Corbières Minervois et de la Section Spéléo MJC Narbonne ont participé à des degrés divers à cette opération. 3 employés du SIVOM et 2 sapeurs-pompiers de Quillan.

### 3. Le déroulement :

L'opération s'est déroulée du vendredi 8 juin à 18 h au dimanche 10 à 17 h avec des équipes tournantes avec 34 h de travail effectif par équipe.

Le vendredi soir fut consacré à la fabrication et la mise en place d'une glissière en bois de 8 m de long pour faciliter la remontée des fûts, au positionnement du camion-treuil. Deux fûts, ensuite extraits avec succès.

Le samedi 8 juin 10 m<sup>3</sup> de rochers qui bloquaient les fûts durent être enlevés. A minuit, 12 bidons plus ou moins remplis de résine blanchâtre étaient alignés à l'extérieur. C'est alors que commencèrent des difficultés imprévues qui devaient s'accroître encore le lendemain. Plus de fûts visibles dans le trou mais des couches d'une espèce de papier stratifié durci, sec puis de plus en plus imbibé de gazole, mélangé à des blocs de résine échappés de fûts éventrés et à des cailloux, ce qui donnait un magma gluant et glissant agrémenté par endroits d'une pellicule d'un produit noir semi-liquide semblable à du goudron. On imagine sans peine les efforts nécessaires pour déchiqueter le stratifié, ramasser terre, cailloux et résine et remplir les énormes sacs.

Une fois dehors, ceux-ci étaient vidés et triés : la résine mise à part dans des fûts, les plus grosses plaques de stratifié entassées et le reste amoncelé en vrac. Malgré la rotation rapide des équipes les participants étaient fatigués, écoeurés, leurs combinaisons, gants et chaussures couverts de gazole. Bref on avait atteint les limites du possible et les travaux cessèrent le dimanche 10 juin à 13 heures.

18 fûts s'entassaient sur le camion auxquels il faut ajouter 10 m<sup>3</sup> de rochers et 10 m<sup>3</sup> de stratifié et de magma indéfinissable qui seront emportés et incinérés par la Société Formica.

L'orifice fut ensuite provisoirement refermé, le matériel rangé et les abords du trou nettoyés.

### 4. Conclusion :

L'opération s'achève donc sur un demi-succès puisque le trou n'a pu être complètement vidé mais elle a une fois de plus montré l'efficacité du C.D.S. Aude devant de grandes tâches.

Quant à la suite à donner à cette affaire, M. Tournaire maire de Ginoles et les spéléos sont d'accord d'une part le nettoyage de l'aven doit être poursuivi et achevé car sa pollution est une course de danger potentiel grave (surtout dans la perspective d'une relance de la station thermale). D'autre part, il est évident que l'ampleur de la tâche dépasse désormais les possibilités et le bénévolat des spéléologues. Il faudra donc avoir recours à une entreprise spécialisée et trouver le financement ailleurs qu'au Conseil général ou à Ginoles même qui n'est que la victime. Or qui dit victime sous-entend un responsable.

Souhaitons que l'action spectaculaire commencée par les spéléos soit menée à son terme et la faute commise jadis réparée, pour le mieux-être des uns et l'honneur des autres.

Pour le C.D.S. Aude  
C. Bès

## ● LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le C.-S.R. change d'adresse :  
COMITÉ SPÉLÉOLOGIE RÉGIONALE  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
Maison des Sports  
200, avenue Père Soulas  
34094 MONTPELLIER CEDEX



## HAUTE-GARONNE

La galerie des 800 mètres « sort de l'oubli »...

20 MAI 1991

En partant des indications de l'inventaire du Séronnais, des notes de messieurs Marcel ROUCH et Pierre FREUX, après 60 heures d'effort et près de 200 mètres de cube de terre déplacée, les spéléos de Blagnac, aidés par des spéléos du Musée du Grand Sud-Ouest, du E.S.D.R.S. et de la S.R.S.A., ont ressorti de l'oubli la galerie dite **des 800 mètres** répertoriée en 1952 par Marcel ROUCH. Cette cavité explorée alors par des grands noms de la spéléo (Norbert CASTERET, Marcel LOUBENS, Félix TROMBE et Haroum TAZIEFF) avait été révélée au détour d'une exploitation d'une mine de bauxite puis ensevelie sous les remblais.

Cette mine du Puech d'Unjat avec ses 5700 de réseaux topographiés, s'enrichit désormais de quelques centaines de mètres de plus. Il est à noter, outre le riche concrétionnement de ce réseau, la présence de très nombreuses empreintes d'ursus spéléos qui nous laisse supposer la proximité d'une ouverture naturelle aujourd'hui inexistante. Les travaux de topographie ont déjà débutés et les explorations se poursuivent...

Vu la proximité à quelques centaines de mètres d'espaces touristiques: la grotte pour des raisons évidentes de protection a été fermée, une clef sera remise au C.D.S. 09: aux spéléos locaux, et à la Mairie de la Bastide de Sérou afin d'en préserver l'accès aux spéléos fédérés.

C.D.S. 31

Projet 1991-1992

### DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON DES GOUFFRES

La construction de nouveaux locaux pour 1 500.000 F est commencée et s'achèvera en juin 1991. Le directeur est Michael DIMEGLIO. Le C.D.S. le reconnaît comme **Centre Départemental de Spéléologie** et une convention est en cours d'élaboration avec l'E.F.S. et la Maison de la Spéléologie de MONTRICOUX (82) pour que les deux structures prennent le titre de **Centre National E.F.S.**

Un local à matériel sera construit cet été. Celui-ci sera partagé par le C.D.S. 31 La Maison des Gouffres, le S.S.S. 31, et un autre partenaire.

Nous comptons sur votre présence pour nous aider à remonter ce local afin d'en réduire le coût (juillet).

Une convention doit être signée avec le C.N.R.S. afin d'allier la science au tourisme et au sport.

### GOUFFRE BERGER

Le gouffre est réservé et sera équipé du 11 au 20 octobre 1991, Bernard TOURTE fera passer une circulaire d'information.

### SECOURS

Un exercice est prévu les 9, 10 et 11 novembre 1991, organisé par B. TOURTE et S. BOYER, nouveaux C.T. adjoints qui suivront le stage national du S.S.F. en septembre.

### JOURNÉES NORBERT CASTERET

Le Kiwants Club de St-Gaudens avait projeté

d'organiser cette manifestation mais a abandonné. Le C.D.S. a donc repris ce projet (cf. Compte rendu du C.A. du 1-02-91).

Cet événement aura lieu du 28 au 31 mai 1992. Ces dates permettent d'espérer une bonne participation. Ce sera le rendez-vous de toute la spéléologie, autour de conférences, (sport, archéologie, environnement, science...), d'expositions, de projections de films, diapos, de visites de sites.

Norbert Casteret sera le prétexte pour montrer toutes les facettes de notre activité.

Pendant ces journées se dérouleront les sélections nationales pour les épreuves de spéléologie des **JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE** en 1993.

L'idée de compétition est déjà présente en spéléo, même si elle n'est pas clairement exprimée: concours photo, longueur de grotte, profondeur record... autant l'utiliser. Ces compétitions se pratiquent déjà, entre autre en Espagne et dans divers pays européens et sont assez populaires.

Ces compétitions auront lieu par équipe.

On peut envisager:

- une course de vitesse sur corde en falaise,
- une course de technique et sécurité avec auto-secours d'un équipier en falaise,
- une course d'orientation sous terre liée également aux connaissances en karstologie.

Pour gagner ces épreuves, il faudra donc une équipe complète, maîtrisant à la fois la technique, le milieu et la topographie. Tous les aspects de la spéléo seront présents dans ces compétitions.

### JEUX PYRÉNÉENS DE L'AVENTURE

La spéléo sera une épreuve de ces jeux qui doivent regrouper en 1993 une vingtaine de nations. Cette manifestation se veut une vitrine des Pyrénées. Autour des épreuves sportives, de nombreuses commissions se réuniront afin de travailler principalement sur l'environnement, la culture et la formation des professionnels du tourisme.

Le côté sportif de ces jeux sera très médiatisé - la spéléo a tout à gagner - mais servira à mettre en valeur une réflexion globale sur le développement et l'aménagement des Pyrénées.

Le C.D.S. organisera les épreuves de spéléo et en assurera la sécurité.

La Fédération, après son A.G. 1990 à Carpentras a confié à l'E.F.S. le soin de décider de l'éthique et du déroulement des compétitions en France.

Le C.D.S. sera l'organisateur local, avec l'aide des départements voisins.

### ORGANIGRAMME

- Président, MAURICE DUCHENE, Lacau-gne, 31390 Carbonne ☎ 61.87.19.75
- Président adjoint, OLIVIER CAUDRON, 5, impasse J.B. Clément, 31120 Portet-sur-Garonne ☎ 61.72.54.45
- Trésorier, STEPHANE BOYER, 20, rue Nungesser et Coli, 31300 Toulouse ☎ 61.42.03.54
- Secrétaire, MURIEL MAESTRIPIERI Izaut de l'Hôtel 31160 Aspet

## LE JOURNAL DE TOULOUSE

4 FÉVRIER 1991

### AUDE

Deux spéléologues, surpris par la montée des eaux, sont restés bloqués pendant 27 heures dans la grotte de Congoust (massif de l'Alaric), dans l'Aude, avant d'être délivrés hier après-midi par les sauveteurs.

Jean BLANC, de Narbonne, et François MONTOYA, de Lézignan-Corbières, tous deux spéléologues confirmés, avaient entrepris samedi à midi l'exploration de la grotte de Congoust, longue de 600 m et présentant un dénivelé de 105 m. Mais les fortes pluies qui se sont abattues sur l'Aude tout au long de la journée de samedi ont fait remonter fortement le niveau des eaux souterraines et pris au piège les deux spéléos dans un étroit boyau.

Coupés de la sortie de la grotte par deux siphons, les deux hommes, bien équipés et munis d'une quantité suffisante de vivres, ont préféré ne pas bouger, et attendre que les sauveteurs, alertés par leurs épouses inquiètes, viennent les tirer de là. Bien que le premier siphon ait été entièrement pompé dimanche matin, il a fallu que Jean BLANC et François MONTOYA se jettent à l'eau pour franchir le second, inaccessible au matériel des pompiers. Les deux hommes sont remontés à la surface vers 15 h, sains et saufs.

## GERS

Compte rendu de la réunion C.D.S. 32

8 février 1991 - Élection du bureau

Président, GULLI Jean, Groupe Auscitain de Spéléologie 5, Poustoule Las Houmettos 32000 Auch  
Secrétaire, CHARMETANT Frédéric, Groupe Auscitain de Spéléologie 5, rue du Tchad 31300 Toulouse  
Trésorier, ESPARBES Guy, Spéléo Club de Gascogne, Barrachin, 32700 Lectoure

Responsable des Commissions:

EFS: DUCASSE Philippe S.C.G. Navère 32700 Lectoure

Protection: DANZAS Jean-Louis S.C.G. 7, place St-Gervais 32700 Lectoure

Canyon: BARON Pierre, GAS Piquebise Duran 32810 Auch

Vidéo: ESPARBES Guy SCG Barrachin, 32700 Lectoure

Scientifique: TOLO Eric; GAS 13; cité Colmar 32000 Auch

Publication: BROUARD Rémy SCG, résidence Subervie 10, rue Chateaudun 32000 Auch

Secours: DAUFLOUS Joël GAS, 27, allées de Lagarazic 32000 Auch

Bureau élu pour 2 ans

Rémy BROUARD pour le CDS 32

### VIENT DE PARAÎTRE

**GOUFFRES DU TAILLON** par la société de spéléologie du pays Castrais et Vaurais.

Gouffre du Taillon/SSPCV 1991  
95 Francs

S'adresser à Christian CHAMAYOU

63, avenue des Pyrénées

31830 Plaisance du Touch

☎ 61.07.38.62

CAMPAGNE AUDE RIVIÈRE PROPRE

**FERMETURE DU BARRENC DU PRAT DEL VEDELH**

Dans le cadre de la campagne « Aude rivière propre », lancée par le Conseil général de l'Aude au cours de la réunion du 3 juin 1987, le C.D.S. 11 avait proposé de fermer quatre avens du Pays de Saulx, devenus des charniers-dépotoirs.

Cela fut réalisé pour trois d'entre eux, situés sur la commune de Belvis en 1988. Le résultat final au trop célèbre Barrencs de Picaussel est un modèle du genre. Les travaux de fermeture du quatrième, le Barrenc du Prat del Vedelh à Quirbajou, confiés au C.D.S. 11 avec un budget primitif de 4.000 F rallongé à 7.500 F furent acceptés par le Conseil général dans sa séance du 13 novembre 1989. Rappelons que l'opération « Picaussel » a été financée à hauteur de 170.000 F.



Samedi 16-02-90. Travaux de fermeture de l'aven du Prat del Vedelh. La 1<sup>ère</sup> barre IPN est pratiquement en place.



● Dimanche, 17 h: Les travaux touchent à leur fin. On active de poser et de souder les dernières grilles.



● Dimanche 17, 8 h 15. Les 5 barres IPN sont scellées. Au-dessus, on a posé 3 tubes rectangulaires et la soudure a commencé; le groupe électrogène a été monté au bord même du trou.

# ENVIRONNEMENT ET NUISANCES

Le **C.S.R. Midi-Pyrénées** s'est doté de cet ouvrage à raison d'un abonnement annuel de 800 F.

Si vous souhaitez un renseignement ou la photocopie d'un sujet précis, vous pouvez vous adresser à :

**Denise SOULIER, 5 rue Bourdelle 82300 CAUSSADE**

## Liste des rubriques

### Air

Pollution **urbaine**, pollution **industrielle**, protection des agglomérations, **automobiles** et carburants, responsabilité civile, **tableau des sanctions pénales**.

### Bruit

Emplacement et isolation acoustique des habitations - **bruit industriel** - protection des travailleurs - bruit de la circulation automobile - **aérodromes** - engins de chantier - **appareils sonores** - tapage nocturne - responsabilité pour trouble de voisinage - plans d'actions concertées contre le bruit - **tableau des sanctions pénales**.

### Déchets

**Ordures ménagères** - collecte, déchets de traitement - **déchets agricoles** - **déchets industriels** - **déchets dangereux** - récupérations - dépôts interdits - responsabilités civile et administrative - **tableau des sanctions pénales**.

### Eau

Prélèvements d'eau douce et d'eau de mer - adductions d'eau - qualité de l'eau potable - obligations des communes - **rejets domestiques, agricoles, industriels** - rejets radioactifs liquides - protection des eaux superficielles, souterraines et marines - station d'épuration -

**Cet ouvrage rassemble et commente tous les textes essentiels dans un domaine fort complexe où la réglementation devient chaque jour plus précise et plus impérative.**

8 grandes rubriques vous présentent l'ensemble de la législation pour un domaine précis avec pour chacun :

- un commentaire pratique.
- les textes essentiels.
- la jurisprudence caractéristique (avec la

reproduction des principales décisions).

- des tableaux synoptiques.
- des modèles d'arrêtés.
- les adresses utiles. (administrations, organismes).
- la bibliographie.

substances chimiques anciennes - substances et préparations dangereuses pour les travailleurs - **tableau des sanctions pénales**.

### Protection de la nature

Environnement et règles générales de construction et d'urbanisme - **étude d'impact** - protection de l'espace : zones protégées, périmètres sensibles, **plans d'occupation des sols**, sites inscrits ou classés - espaces verts et littoral - parcs et réserves naturels - protection de la faune et de la flore - affichage - carrières - agrément des associations - **tableau des sanctions pénales**.

un service de mise

à jour permanent

grâce aux feuillets mobiles qui permettent plusieurs fois par an de remplacer purement et simplement les pages périmées par de nouvelles pages refondues (voir pages 8-9).

### le bulletin d'information mensuel

- donne une analyse détaillée de l'actualité,
- publie les nouvelles décisions de jurisprudence,
- permet de connaître les projets en cours.

### Produits chimiques (contrôle)

Organismes intéressés - substances concernées - mécanisme du contrôle - mise sur le marché d'une substance - **obligations imposées au producteur ou à l'importateur** - renseignements confidentiels -



nommes - **soumises à autorisation** - procédure de création d'impact - prescriptions techniques - **installations soumises à déclaration** - arrêtés-types - modifications, extensions ou transferts - redevances - responsabilités civile et administrative - implantation et fonctionnement des **installations nucléaires** - **tableau des sanctions pénales**.